



Publié le 29 octobre 2015 par **Thomas Caveng**, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t.caveng@soulier-avocats.com

Tél. : + 33 (0)4 72 82 20 80

[Lire cet article en ligne](#)

Les lois de l'adaptation de l'entreprise (étrangère) en France



Jurisdiction: France

Author: Gilles Sabart

Law firms: [Alixio](#)



Subject:

The life of companies in France does not look like a long quiet river as regulations and other external factors interfere with their internal operation. This is even worse for a company that does not understand the French context, a company that would overestimate or, on the contrary, underestimate such context.

Does it mean that the country where rationality prevails is subject to some form of irrationality or that all of this respond to a coherent system, in particular from a legal standpoint, grounded on the valorization of morality in the French economy? In any case, the one who knows how to take advantage of the system takes the lead.

[Read the contribution \(in French only\)](#)

Soulier Avocats est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet : www.soulier-avocats.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.